

LA SOURCE

DESSERVANT HUNTINGDON, ORMSTOWN, HEMMINGFORD, HOWICK, CHÂTEAUGUAY, FRANKLIN, ST-ANICET, STE-BARBE, VALLEYFIELD ET LES ENVIRONS

TÉL.: 264-5364
FAX: 264-9521

Le mercredi 5 février 1997

20 pages .75¢ PLUS TAXES



ANNONCES CLASSÉES
POUR DES RESULTATS
TÉL.: 264-5364
1 LANGUE FRANÇAIS & ANGLAIS
8\$ TAXES INCLUSES 12\$ TAXES INCLUSES

TÉL.: 829-2367
JEAN-PAUL LALIBERTÉ
PHARMACIEN
4, rue BRIDGE, ORMSTOWN, Que.
"Les Galeries d'Ormstown"
OUVERT 7 JOURS

La Région en bref

NOUVELLES

- Fusions municipale p.3
- **Projet Aquaterra:**
l'UPA se prononce p.3
- Hinchinbrooke: taxes p.3
- **MRC:**
pas de police régionale p.7
- Howick: taxes p.7
- **CDE: Programme Travail**
Indépendant p.7
- Hemmingford:
église St-Andrew p.7

SPORTS ET LOISIRS

- Hemmingford: Carnaval p.8
- Howick: Mini Festival p.8

REPORTAGES

- **Un jeu d'échecs révolutionnaire**
..... p.4
- **Motoneiges en Haut-St-Laurent**
..... p.6

À LIRE

- **Naissance et décès** p.4
- **Guide professionnel** p.4
- **Annonces classées** p.5
- **Avis publics** p.5

Georges Daigle quitte la mairie de Franklin

Coup de théâtre dans le monde municipal de Franklin! Après seulement trois mois de règne, le maire de Franklin, M. Georges Daigle, a rendu sa démission lundi soir dernier invoquant qu'il n'était pas intéressé à travailler avec un Conseil municipal qui ne respecte pas la volonté de la majorité de la population.

La conseillère Monique Desnommée le remplacera jusqu'à la fin de mars 1997 après quoi les citoyens devront se rendre aux urnes pour élire un nouveau maire.

Moins de trente minutes après l'annonce de Georges Daigle, la conseillère Isabelle Lane démissionnait à son tour pour des raisons de santé et de sécurité. Celle-ci a avoué avoir reçu des appels d'intimidation de la part de certains résidents de Franklin récemment.

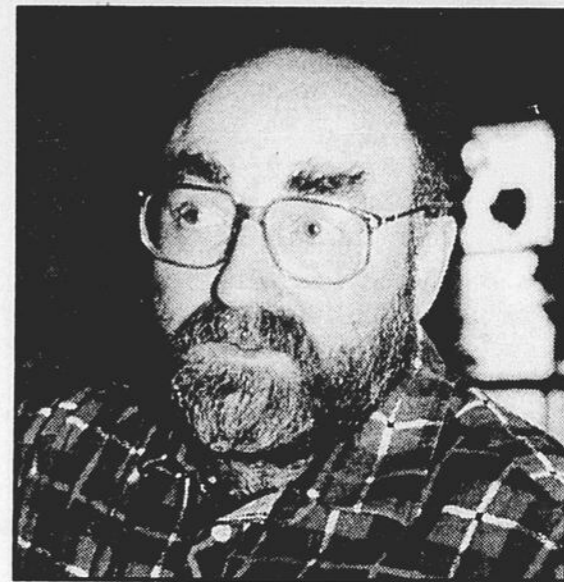
Les deux démissions sont survenues lors de la séance du Conseil du lundi 3 février à laquelle assistait quelque 33 résidents de

la municipalité.

M. Daigle a admis avoir pris sa décision peu avant le début de la séance lorsqu'il a remarqué qu'une demande de résolution défavorable au projet Aquaterra figurait à l'ordre du jour.

Adoptée par le Conseil par une majorité de trois voix contre deux, la résolution stipulait que la municipalité de Franklin demande au ministère de l'Environnement de suspendre l'autorisation pour la captage d'eau accordée à la compagnie Aquaterra. Les conseillers Monique Desnommée, Christian Descosy et Robert Wynands ont voté en faveur.

Pendant ce temps, quatre résidents de Franklin ont mandaté une firme d'avocats pour en appeler de la décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec rendue le 18 décembre 1996 de permettre l'implantation de l'usine d'eau de source à Franklin. (V.F. tr. H.T.)



Le règne du maire de Franklin, M. Georges Daigle, aura été de courte durée.

Dossier des emprises ferroviaires désaffectées

La MRC de Beauharnois-Salaberry prête à s'engager dans le projet récréo-touristique

Hugues Théorêt
LA SOURCE

Nonobstant la décision du Conseil des maires de la MRC Le Haut-Saint-Laurent de rétrocéder les emprises ferroviaires aux agriculteurs, la MRC de Beauharnois-Salaberry serait sur le point de signer une entente avec le ministère des Affaires municipales pour permettre la réalisation du projet récréo-touristique sur les sections des réseaux ferroviaires Huntingdon/Saint-Constant et Valleyfield/Lacolle qui traversent son territoire.

Le secrétaire-trésorier de la MRC de Beauharnois-Salaberry, M. Jean Tétrault, a bon espoir que la MRC et le ministère des Affaires municipales en viennent à une entente d'ici la fin du mois de février 1997. «Il ne reste plus que quelques points juridiques à régler avant que la MRC puisse permettre au projet de la piste cyclable d'aller de l'avant», a-t-il précisé.

Une fois le bail signé, la MRC élaborera un plan afin d'établir un échéancier pour la réalisation des travaux. Celle-ci souhaite

aménager notamment tout le corridor qui sépare les municipalités de Sainte-Martine et de Beauharnois et relier le réseau à la voie cyclable du canal de Beauharnois.

«Depuis que le ministère a acheté les voies ferroviaires, nous avons toujours été favorables au projet d'une piste cyclable. Cela fait six mois que nous sommes prêts à signer avec le ministère des Affaires municipales, mais en raison des visions contraires des MRC Le Haut-Saint-Laurent et Roussillon, le projet accuse du retard», a-t-il expliqué.

M. Tétrault pense que l'intérêt collectif devrait primer sur le pouvoir politique d'une minorité de maires qui s'opposent au projet : «Il y a au total 12 MRC concernées par les réseaux ferroviaires désaffectés en Montérégie. Parmi celles-ci, il n'y en a que deux qui font défaut : celles de Haut-Saint-Laurent et de Roussillon.

De l'avis du secrétaire-trésorier, la position du Haut-Saint-Laurent fait grandement obstacle au projet. La MRC de Beauharnois-Salaberry souhaiterait que la jonction des corridors Huntingdon/Saint-Constant et Valleyfield/Lacolle qui se trou-

ve dans les municipalités de Howick et Très-Saint-Sacrement soit incluse dans le réseau. «Il m'apparaît essentiel que ces segments s'intègrent au réseau afin de pouvoir rejoindre la municipalité de Saint-Paul-de-Châteauguay et la MRC de Jardins-de-Napierville qui sont favorables au projet», a confié Jean Tétrault.

Pour ce faire, la MRC de Beauharnois-Salaberry entreprendra des pourparlers avec la MRC Le Haut-Saint-Laurent dans un avenir rapproché afin de signer un bail de location par le biais d'une entente inter-municipale avec Howick et Très-Saint-Sacrement.

Haut-Saint-Laurent

Entre temps, M. Claude Girard de la direction régionale du ministère des Transports du Québec et M. Sylvain Guérin de la Société des parcs linéaires du Sud-Ouest seront les invités du Conseil des maires de la MRC Le Haut-Saint-Laurent le 12 février 1997. Ils présenteront tour à tour leur position dans le dossier des emprises ferroviaires qui a connu beaucoup de rebondissements depuis leur abandon il y a quelques années.

Huntingdon aux prises avec un problème de stationnements nocturnes...

Hugues Théorêt
LA SOURCE

La Sûreté du Québec risque d'être plus sévère envers les automobilistes qui stationnent leur véhicule en bordure des rues de Huntingdon la nuit.

Les employés municipaux se sont plaints à maintes reprises de la présence de véhicules stationnés dans les rues de Huntingdon après les heures permises, ce qui nuit considérablement au déneigement.

Afin de remédier à ce problème, la ville de Huntingdon demandera à la Sûreté du Québec d'exercer une surveillance plus accrue durant la nuit et d'imposer des amendes aux véhicules (automobiles, motoneiges, etc.) qui bloqueront le passage aux employés de la ville. En plus de recevoir des contraventions, les fautifs risquent de voir leurs véhicules remorqués s'ils contreviennent à cette loi.

Les contribuables de Huntingdon reçoivent leur compte de taxes plus tôt que prévu

Bien que les citoyens de Huntingdon aient été soulagés d'apprendre avant la

période des Fêtes que la ville de Huntingdon gèlerait son taux d'imposition pour 1997, ceux-ci devront payer leur compte de taxes plus tôt cette année.

Lors de la séance ordinaire du 3 février, un résident a demandé au Conseil pourquoi la ville de Huntingdon lui avait fait parvenir son compte de taxes en février plutôt qu'en mars comme ce fut le cas lors des années précédentes.

La secrétaire-trésorière, Mme Diane Taillon, a expliqué que la loi municipale permettait aux municipalités de percevoir les taxes à partir du 1er janvier et que la municipalité avait procédé de la sorte pour

permettre une meilleure gestion des deniers publics.

Piscine de Huntingdon

Les élus des municipalités de Huntingdon, Hinchinbrooke et Godmanchester tiendront une rencontre à huis clos le mardi 11 février afin de discuter d'une éventuelle entente de partage des coûts et des services de la piscine municipale de Huntingdon. La municipalité de Huntingdon se dit prête à permettre aux résidents des deux municipalités voisines à bénéficier de ce service mais elle ne veut pas être la seule à défrayer les coûts de réparations que nécessitent la piscine.

CHAUFFAGE



CHAUFFAGE DU HAUT ST-LAURENT
9042-3963 Québec Inc.

- vente • service • installation • location • ventilation
- service de brûleurs à l'huile

Service 24 heures

C.P. 39, Ste-Martine

Tél.: (514) 826-4882

Fax: (514) 427-7102

Accès total: 990-0958

Sans frais: 1-800-360-4882



Éditorial

Le chantage des fusions

Dans quelques semaines, le ministre des Affaires municipales, M. Rémy Trudel, décidera du sort des quelque 200 municipalités québécoises qui ont refusé de faire partie de la carte des fusions municipales présentée en mai 1996.

C'est à ce moment que nous connaissons les sanctions que le ministre menace d'imposer aux municipalités de Huntingdon, Godmanchester, Hinchinbrooke et Très-Saint-Sacrement notamment.

En plus d'être privées du programme d'aide financière et des bonifications promis, ces municipalités pourraient subir des réductions dans les montants que leurs versent annuellement les ministères.

Bien que les pénalités n'ont pas encore été imposées de façon formelle, il est fort à parier que ces municipalités subiront des pressions

pour qu'elles changent leur fusil d'épaule et acceptent de s'unir avec leur voisine...

Le projet de fusion m'apparaît comme le plus bel exemple de chantage auquel le gouvernement québécois nous a soumis depuis que l'étendard "fleur de lysée" flotte du haut de l'Assemblée nationale à Québec.

En déposant l'automne dernier un mémoire à la Commission de consultation sur le regroupement municipal, ces municipalités ont tout simplement voulu expliquer les raisons qui motivent leur décision de ne pas se fusionner préférant ainsi vouloir administrer seules leur cour et conserver leur identité propre.

Si le gouvernement a l'intention de faire chanter les municipalités, je vous jure que vous entendrez des cris qui retentiront jusqu'à Québec au cours des prochains mois...

Lettre au rédacteur Gracieuseté fondation Arthur-Pigeon

Cette lettre a été adressée à la fondation Arthur-Pigeon le 26 septembre 1996

En juin dernier, lors de la soirée d'honneur de l'école Arthur-Pigeon, votre fondation nous a gracieusement remis, à chacune un prix consistant en un séjour d'une semaine au Centre écologique de Port-aux-Saumons. Comme ce stage fut grandement apprécié, nous aimerions vous faire part de nos impressions.

Localisé dans la région de Charlevoix, à Saint-Fidèle, ce centre écologique jouit d'un site exceptionnel en montagne, au beau milieu de la forêt. Avec en plus une vue imprenable sur le fleuve, cet environnement est propice tant à la détente qu'aux études scientifiques.

À notre arrivée, les nombreux moniteurs nous accueillent avec gentillesse, dévouement et dynamisme. L'atmosphère est à la fête; il est donc très facile de créer un contact amical entre les campeurs.

Dès 7 h jusqu'à 21 h 30, les journées sont plus que chargées. En plus des randonnées pédestres, des soupers hors-site et des promenades sur la grève, les jeux de connaissances et les chansons de camp aux rythmes joyeux remplissent bien notre horaire.

Quelques recherches en matière d'écologie où l'on utilise nos sens pour observer, connaître et analyser les différents écosystèmes marins et terrestres sont aussi au programme. Par exemple, chaque membre de l'équipe choisit un élément provenant de la forêt mixte ou de la tourbière puis en étudie les caractéristiques à la bibliothèque. Ensuite, lors d'une excursion, on transmet à nos compagnons nos nouvelles connaissances. Tous les sentiers aménagés permettent de découvrir les relations étroites entre le sol, la flore, la faune et le climat. On a également réalisé une maquette représen-

tant les causes du dépérissement du fleuve Saint-Laurent. Cette activité nous a vraiment sensibilisé à ce grave fléau. À l'aquarium, situé à proximité du rivage, il est possible de voir, de toucher et de connaître le mode de vie des organismes marins de notre majestueux fleuve. Anémones, oursins et étoiles de mer sont à notre rendez-vous. À marée basse, pouvoir se rendre directement dans la baie pour identifier sur place les coquillages et les êtres vivants est sensationnel. À la fin de la semaine, une expo-science nous permet de partager les découvertes que l'on a faites avec nos camarades.

La soirée est une période de divertissement en groupe. On participe à des jeux d'apprentissage ou à des sports d'équipes très inusités. Ensuite, la pensée au crépuscule est grandement appréciée. Ce moment de détente nous permet de parler de notre journée et de méditer quelques instants.

Deux activités nous ont particulièrement marquées; une nuit en camping où il fallait faire preuve de débrouillardise et de sang-froid et une aventure extraordinaire à la rencontre des baleines de l'estuaire du Saint-Laurent. En cette magnifique journée, une quarantaine de orquals se sont présentés à nous.

Malheureusement, cette semaine ne pouvait durer plus de sept jours. Samedi matin, nous dûmes quitter moniteurs et amis pour revenir à la maison le coeur chargé d'émotions et la tête remplie de souvenirs inoubliables.

Enfin, nous voudrions vous transmettre nos vus sincères remerciements et vous dire à quel point ce séjour nous a plu. Il serait intéressant que d'autres jeunes aient la chance de vivre cette semaine au Centre écologique de Port-aux-Saumons.

Jasmine Primeau et Annie Hébert

Lettre au rédacteur

Pour la chasse et le droit de se protéger

Suite à un article paru dans le journal La Source du 15 janvier dernier en rapport au sujet cité en rubrique, j'aimerais vous faire part de mes impressions.

Une polémique se développe dans Elgin à la suite d'une blessure par balle à un chien appartenant à une citoyenne. Tout en espérant que ce fut un accident, il ne faut pas oublier que ce chien errant était en soi une nuisance puisqu'il vagabondait non sur ses terres mais bien sur les terres voisines. S'agissait-il d'une première fois pour ce malheureux, qui sait?

Par la même occasion, permettez-moi de soulever ici que les excréments d'un chien sur un parcours de golf n'est pas la chose la plus intéressante. En plus, les ballades à bicyclette ou les randonnées pédestres dans notre beau coin de nature où l'air est encore pur, deviennent parfois des épisodes stressants quand il nous faut faire face à ces chiens libres ou errants; pas toujours mauvais, mais souvent gros, énervants et avec beaucoup de souffle.

Personnellement, j'ai dû me défaire de mon chien même si je l'aimais bien parce qu'il "voyageait" beaucoup trop. Même si c'était un chien de garde, il n'était pas mauvais et aimait jouer. Malheureusement, il apeurait autant les randonneurs que les animaux sauvages qui pouvaient se présenter aux environs des bâtiments de ferme.

Mon droit d'utiliser une arme de chasse pour éloigner des animaux sauvages comme le coyote, le raton laveur, le renard et autres, ne devrait pas faire l'objet d'une modification du règlement, mais plutôt les chiens errants et les chiens non tenus en laisse.

Je suis bien en faveur de la sécurité, mais

je souhaite que notre maire, notre représentant à la table du conseil de la MRC s'oppose à cette idée d'augmenter la périmètre d'utilisation d'armes à feu, de 150 mètres à 500 mètres pour la chasse sur nos propriétés puisqu'à mon avis, il est faux de prétendre que c'est pour la protection de tous, car selon le calibre de l'arme utilisée, le 500 mètres pourrait même être plus dangereux.

Il est écrit dans l'article que ce règlement doit être adopté en mars prochain par le conseil des maires de la MRC Le Haut-Saint-Laurent. Il me semble qu'il n'y a pas assez eu de consultation à ce sujet. Si ce règlement est adopté tel que proposé, cela veut dire qu'il sera pratiquement impossible et même défendu pour des propriétaires de terres ou de fermes d'une superficie moyenne de chasser sur leur propre terre. Pensons-y bien car ça n'a aucun sens. Il faut se réveiller avant qu'il ne soit trop tard. Je considère qu'il est dangereux d'adopter de tels règlements à l'aveuglette sans avoir évalué tous les aspects du problème.

Les citoyens en ont assez de tous ces règlements qui les régissent et qui briment leurs droits. Nous ne sommes plus maîtres chez nous. Il est grand temps que ce soit le bon sens qui mène. Dans cette histoire, il semble plus important de protéger un chien que le citoyen.

Je vous remercie à l'avance de l'attention que vous porterez à ce sujet. Veuillez accepter, Madame, Messieurs, mes sincères salutations.

J. François Daoust

Elgin

c.c. maires de la MRC Le Haut-Saint-Laurent

Centre de femmes Imaginelle

Attention à toutes les femmes de la région. Le Centre de Femmes Imaginelle à Ormstown est à la recherche d'un sigle. Celui-ci servira d'entête sur notre papeterie et autres articles représentant le centre. Les participantes intéressées peuvent soumettre une oeuvre (dessin, peinture, collage, etc.) n'excédant pas 11" X 17" au plus tard le 28 février. S.V.P. nous faire parvenir vos travaux non-signés avec vos coordonnées personnelles à l'endos au centre, 73 rue Lambton, Ormstown. Le sigle choisi sera dévoilé lors de notre 1er anniversaire, la Journée Internationale des femmes le 8 mars 1997.

Imaginelle débutera ses activités printanières le 15 février 1997. Nous offrirons des sessions de cuisine et exploration tous les samedis du 15 février au 17 mai. Pour

vous motiver, nous commencerons le 15 février avec les légumineuses et le collage photo et le 22 février des desserts sans sucre et des capteurs de rêves.

Le groupe d'entraide pour agoraphobes débutera le lundi 17 février à 18 h et le groupe de discussions du mardi soir débutera le 18 février à 19 h. Le Centre est ouvert les mercredis et les vendredis de midi à 16 h, pour le comptoir d'échange de vêtements. Joignez-vous à nous que ce soit juste pour prendre une tasse de thé ou pour consulter notre bibliothèque pour femmes.

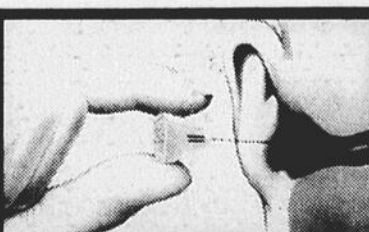
Pour plus d'information, communiquez avec le centre au 829-2639 ou avec Marguerite au 829-4113. Bienvenue à toutes.

La 6e édition de Fonder une entreprise disponible

La 6e édition de *Fonder une entreprise*, guide à l'intention des personnes qui songent à se lancer en affaires est maintenant disponible. Cette publication donne l'essentiel des renseignements requis pour fonder une entreprise et indique les démarches à effectuer auprès des municipalités et des services gouvernementaux du Québec et du Canada.

Se lancer en affaires implique toute une série de démarches tant auprès de la municipalité que du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral: numéro d'employeur, certificat d'enregistrement, numéro de taxes, permis, etc. Avoir en main au départ, un document qui regroupe l'ensemble de ces exigences permet à celui qui veut fonder une entreprise de ne rien oublier et de gagner du temps.

Fonder une entreprise est disponible gratuitement au bureau de Communications-Québec ou en communiquant au 370-3000 ou 873-8989.



J'entends, mais je ne comprends pas!

L'audition, cela se corrige...

- Prothèse auditive payée par la RAMQ (Si éligible)
- Réparations, embouts, piles.

LAMY MASLIAH & Associés,

Philippe CHATELIER, audioprothésiste

CHATEAUGUAY

Clinique Médicale Des Jardins

72 boul. St-Jean-Baptiste

692-7282 (sur rendez-vous)

VALLEYFIELD

Clinique Havre-Saint

521 boul. du Havre

371-6444 (sur rendez-vous)

EXCELLENTE AUTOS USAGÉES

- 1995 Plymouth Neon Highline, air
- 1995 Dodge Colt ES
- 1995 Chrysler LHS
- 1994 Chrysler Intrepid
- 1994 Chrysler Concorde
- 1992 Dodge Shadow ES V-6
- 1990 Buick Park Avenue
- 1989 Chrysler Dynasty
- 1989 Chrysler Lebaron GTS
- 1983 Chevy Malibu

CAMION USAGÉ A-1

- 1996 Jeep Grand Cherokee Laredo
- 1996 Dodge Grand Caravan SE
- 1994 Ford Explorer XLT Ltée
- 1994 Ford Aérostar
- 1994 Plymouth Voyageur SE Sport
- 1993 Chevy S-10 Club Cab
- 1993 Ford Aerostar
- 1992 Dodge Caravan SE
- 1992 Nissan Pick-up cab plus, v-6
- 1991 Dodge Caravan V-6
- 2) 1989 Dodge Grand Caravan
- 1983 Plymouth Camper-trailer

C.J. KYLE LTÉE

VENTES • PIÈCES • SERVICE
HUNTINGDON, P. QUE.
TEL.: 264-5321

Nouvelles

Projet d'eau embouteillée Labrador à Franklin L'UPA veut assurer la protection des producteurs de Franklin

Hugues Théorêt
LA SOURCE

Pendant que le Conseil municipal de Franklin poursuit ses délibérations sur la possibilité de modifier le zonage du site Doréa pour autoriser la compagnie Aquaterra à implanter son usine de pompage et d'embouteillage d'eau, l'Union des Producteurs Agricoles de Saint-Jean/Valleyfield s'interroge sur les impacts que le projet pourrait avoir sur les producteurs de la région, de sorte qu'elle a demandé à la municipalité de prendre les moyens nécessaires pour s'assurer que le projet ne nuira pas aux activités agricoles de ses membres.

Dans un rapport présenté à la municipalité le 21 janvier, les syndicats d'Ormstown et de la Chateauguay-Valley, qui représentent quelque 130 producteurs de Franklin, se demandent comment les hydrogéologues peuvent fixer un périmètre de sécurité de 1,5 km si nul ne connaît exactement l'étendue de la nappe phréatique?

En second lieu, l'UPA s'inquiète pour l'avenir des producteurs de Franklin qui s'adonnent aux activités d'élevage et de cultures et qui exploitent d'importants vergers et érabières dont les procédés exigent un approvisionnement important en eau.

À cet effet, le président du syndicat d'Ormstown, M. Claude Hébert, s'op-

pose farouchement à la demande de la compagnie Aquaterra formulée à la municipalité de Franklin sur les droits de regards sur tout autre projet qui pourrait affecter d'une façon significative la qualité ou les quantités d'eau disponibles. «La municipalité ne peut acquiescer à la demande de la compagnie car celle-ci n'offre aucune garantie aux producteurs de Franklin qui voudront dans l'avenir prendre de l'expansion et, par le fait même, accroître leurs besoins en eau», a-t-il expliqué.

En outre, l'UPA n'est pas convaincue que l'abaissement de la nappe par le captage de l'eau n'entraînerait pas des effets néfastes sur les érabières.

À titre préventif, les représentants de l'UPA suggèrent que la municipalité devienne propriétaire du site Doréa afin qu'elle puisse agir à titre de fournisseur à l'entreprise d'embouteillage d'eau de source.

D'autre part, le syndicat d'Ormstown émet de sérieux doutes sur les promesses de création d'emplois d'Aquaterra. «Au départ, la compagnie promettait 200 emplois, ce nombre a chuté à 100, à 50 puis à 30 par la suite. Tant et aussi longtemps que la compagnie ne sera pas claire dans son discours et ne jouera pas franc jeu avec les producteurs et les citoyens de Franklin, nous poserons des questions et exigerons des réponses», a-t-il conclu.

Ormstown, Saint-Malachie et Saint-Chrysostôme village-paroisse entreprennent une étude de regroupement

Hugues Théorêt
LA SOURCE

Les municipalités de Saint-Chrysostôme et Saint-Jean-Chrysostôme de même que Ormstown et Saint-Malachie bénéficieront chacune d'une subvention de 10 000 \$ du ministère des Affaires municipales afin d'entreprendre une étude visant à informer adéquatement leurs citoyens sur les perspectives d'un éventuel regroupement.

Ces études seront confiées à une firme privée et porteront sur les implications administratives, financières et socio-économiques du regroupement projeté. Elles permettront en plus d'en identifier les avantages et les inconvénients pour les deux municipalités et leurs contribuables.

«Le village d'Ormstown et la paroisse de Saint-Malachie de même que le village de Saint-Chrysostôme et la paroisse de Saint-Jean-Chrysostôme en sont venus de part et d'autres à la conclusion qu'il leur fallait étudier sérieusement un projet de regroupement afin d'organiser un nouveau milieu de vie et d'offrir de meilleurs services à leurs citoyens», a expliqué le ministre Rémy Trudel.

Saint-Chrysostôme

Selon la secrétaire-trésorière de la paroisse de Saint-Jean-Chrysostôme, Mme Céline Ouimet, les villageois et les paroissiens sont divisés. «Il y a beaucoup

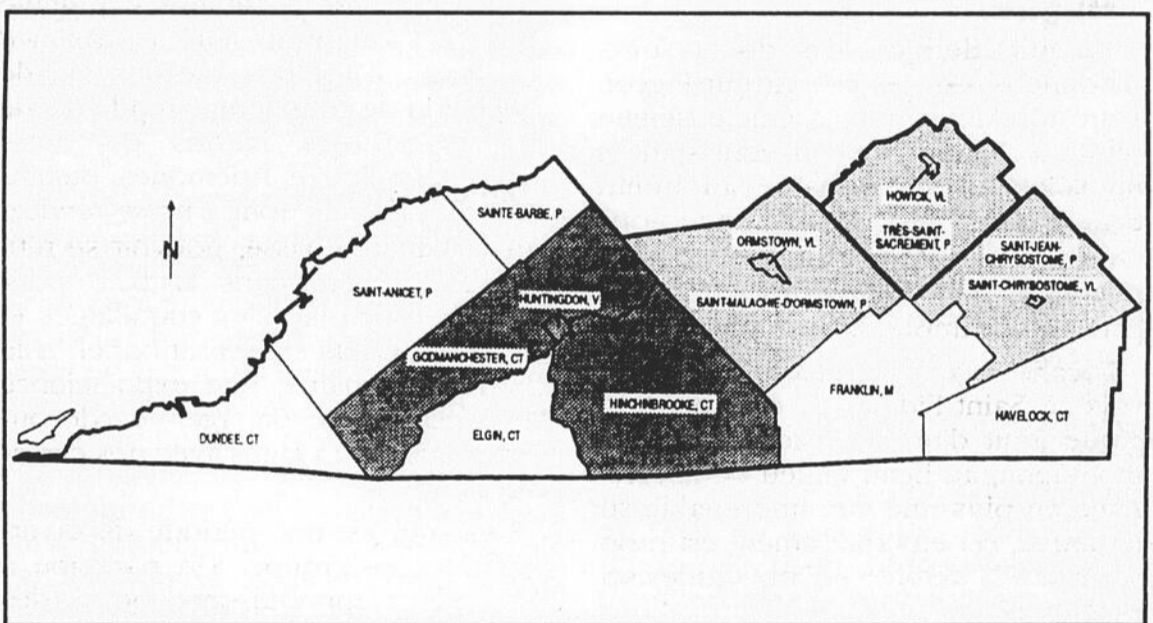
de gens qui sont récalcitrants car il y a encore des guerres de clochers entre les deux municipalités. Par contre, il y en a d'autres qui y seraient favorables», a-t-elle mentionné.

Par ailleurs, Mme Ouimet a expliqué que les deux municipalités avaient beaucoup de services en commun, mais que le partage du nouveau réseau d'assainissement des eaux de la paroisse pourrait poser obstacle au projet de fusion. En outre, elle a ajouté qu'il était trop tôt pour déterminer l'influence que le projet de motel industriel exercera sur l'étude.

Ormstown

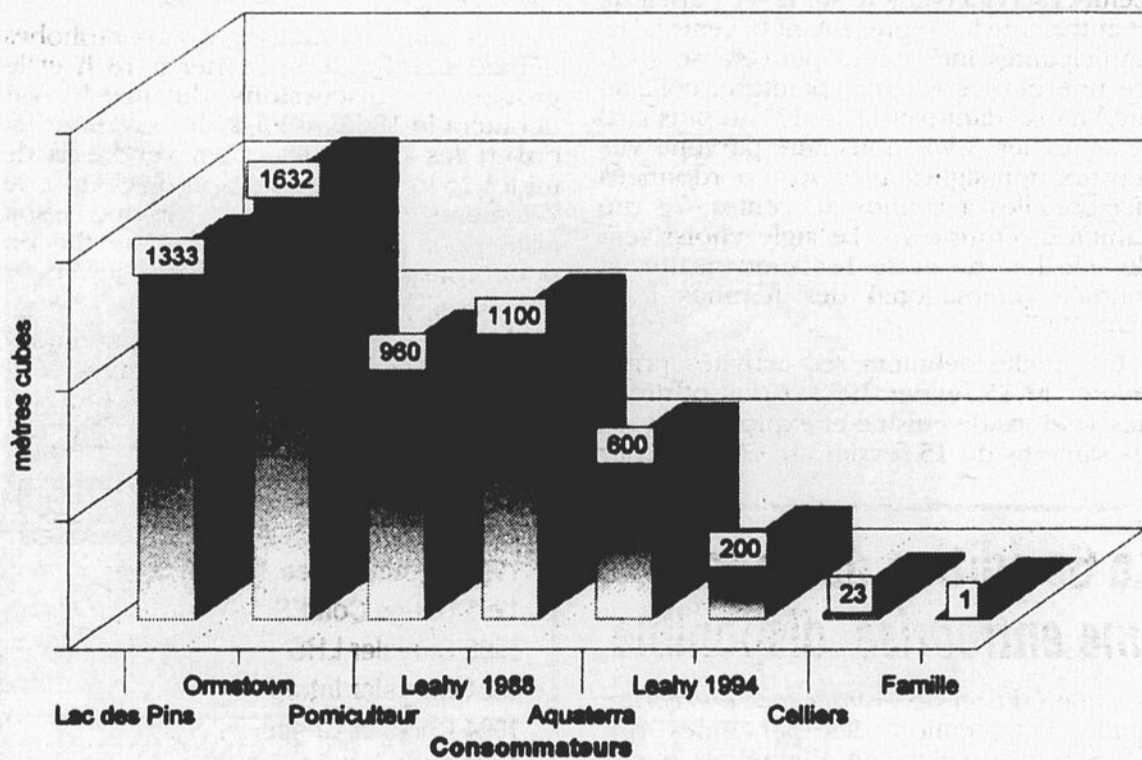
Quant aux chances que le village d'Ormstown et la paroisse de Saint-Malachie en viennent à se fusionner, le secrétaire-trésorier d'Ormstown, M. Jean-Claude Marcil, a mentionné que l'étude de faisabilité devra être complétée avant que la municipalité ne puisse se prononcer. Celle-ci sera confiée à M. Roger Laurin et coûtera entre 20 et 25 000 \$.

Rappelons que l'étude de regroupement est l'une des étapes préalables à la réalisation d'un regroupement qui inclut la négociation entre les parties, la consultation de la population, la demande commune de regroupement formulée par les municipalités et l'approbation gouvernementale. Le ministère prévoit que ce processus s'échelonne sur une période de 8 à 12 mois.



Cette carte produite par le ministère des Affaires municipales en mai dernier représente les 9 municipalités du Haut-Saint-Laurent appelées à se fusionner.

Consommation quotidienne d'eau



Hausse de taxes à Hinchinbrooke

Les coûts de services de la Sûreté du Québec et l'entretien des routes couvriront à eux-seuls près de la moitié du compte de taxes des résidents de Hinchinbrooke en 1997.

La municipalité a haussé son taux de taxes global de 8 cents passant de 0,63 \$ à 0,71 \$ du 100 \$ d'évaluation. Ces sommes serviront en grande partie à défrayer les coûts de services de la SQ établis à 145 000 \$, 0,18 \$ du 100 \$, et de l'entretien des routes, 0,14 \$ du 100 \$.

Le secrétaire-trésorier, M. Kevin

Neal, a expliqué que la municipalité a dû absorber les coupures dans les transferts de paiement de la TVQ et couper dans les dépenses pour ne pas imposer une hausse de taxes supplémentaires à ses contribuables.

En outre, Hinchinbrooke demandera au gouvernement québécois de contribuer financièrement pour l'installation d'un réseau d'égouts au coût de 100 000 \$ et d'un système d'assainissement des eaux usées au coût de 200 000 \$ pour les résidents d'Athelstan. (V.F. tr. H.T.)

ABONNEMENT AU GLEANER

Nom _____
Adresse complète _____

COÛT ANNUEL (Taxes et frais de poste inclus)

1. ZONE LOCALE 30.50\$
Athelstan, Cazaville, Dewittville, Franklin Centre, Hemmingford, Howick, Huntingdon, Lacolle, Ormstown, Ste-Agnès-de Dundee, St-Anicet, St-Antoine Abbé, Ste-Barbe, St-Chrysostome, Ste-Martine, St-Louis-de-Gonzague, St-Stanislas-de-Kostka, St-Timothée, Sherrington, Valleyfield.

2. HORS-ZONE 37.50\$ (Taxes et frais de poste inclus)
All municipalities in Canada located out of local area. (1)

3. ÉTATS UNIS: 35.50\$ argent américain (taxes et frais de poste inclus)
48.00\$ argent Canadien

**66, Châteauguay
Huntingdon, Qc
J0S 1H0
(514) 264-5364**

NAISSANCES & DÉCÈS

REMERCIEMENTS, À LA MÉMOIRE, FIANÇAILLES.

DÉCÈS

LEDUC, Adélarde - Le 25 janvier 1997 à l'âge de 82 ans, est décédé Adélarde Leduc, époux de Raymonde Brière. Il laisse aussi dans le deuil ses enfants Claire (feu Pierre Gagnier), Maurice Suzanne Dorais, Camille (Micheline Tremblay), Marcel (Joan Girling), Madeleine (Jean-Guy Synnott), Pauline; ses sept petits enfants et quatre arrière-petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu le jeudi 30 janvier à 14 heures en l'église St. Malachie d'Ormstown. Direction Résidence Funéraire McGerrigle Inc., Ormstown.

REMERCIEMENTS

La famille de feu Madame Yvonne Bergevin désire remercier sincèrement les parents et amis pour leurs marques de sympathie lors du décès de notre mère. Sincères remerciements aussi pour les offrandes de messes, cartes, fleurs, dons, appels, assistance au salon et aux funérailles. Nous désirons remercier la Résidence de la Baie et ses employés pour les excellents soins donnés à notre mère durant son séjour là. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Ses enfants
Lawrence, Claude, Roger, Lise, André, leurs conjoints, ainsi que les petits-enfants

Remerciements



Suite au décès de M. Théobald Dandurand survenu le 3 novembre 1996 à l'âge de 65 ans, son épouse Laurette, son fils Alain (Wanita) son beau-fils Jacques, ses soeurs Muguette (Maurice), Rachel (Robert), ses petits-enfants Adam, Darcy, Chantal, Anick et Vanessa, désirent remercier tous les parents et amis qui leurs ont témoigné des marques de sympathies soit par offrandes de messe, fleurs, cartes ou assistance aux funérailles.

Merci, - Famille Dandurand

Rodrigue Montpetit & Fils
Salon funéraire
Pré-arrangement - incinération
Jacques Montpetit, propriétaire
Tél.: 264-5331 • 170 Châteauguay, Huntingdon

Scène policière

Une automobile volée retrouvée à Huntingdon

Les policiers de la Sûreté du Québec de Huntingdon ont retrouvé une automobile abandonnée avec les clés dans le démarreur sur la rue Prince à Huntingdon le dimanche 2 février. Le véhicule qui avait été rapporté volé à Saint-Stanislas-de-Kostka un peu plus tôt.

Des vandales se sont introduits à l'intérieur d'un bâtiment de ferme situé en

bordure du Chemin Neuf à Dundee autour du 30 janvier dernier et ont causé pour plus de 1000 \$ de dommages.

Par ailleurs, un chalet situé chemin Bord de l'eau à Sainte-Barbe a été la cible de vandales entre le 30 janvier et le 1er février. Ceux-ci ont vidé un extincteur à incendie et répandu de la farine sur le plancher mais n'ont rien volé. (tr.H.T.)

Pour les 55 ans et plus

Communication-Québec présente la 4e édition de *Pour les 55 ans et plus - Programmes et services à l'intention des aînés*. Cette publication s'adresse à ceux et celles qui atteignent le cap de la cinquantaine. Il n'est pas alors trop tôt pour commencer à se renseigner sur les programmes concernant les revenus, la santé, l'habitation, les ressources pour la protection et le mieux-être des aînés, etc. Chaque pro-

gramme ou service est brièvement expliqué et, pour chacun d'eux, la publication indique au lecteur où s'adresser pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour les 55 ans et plus - Programmes et services à l'intention des aînés est disponible gratuitement à Communication-Québec en communiquant au 370-3000 ou au 873-8989.

Reportage

Présenté à la télévision américaine en mars 1997

Un résidant de Howick invente un jeu d'échecs qui fait sensation

Hugues Théorêt
LA SOURCE

Pratiqué depuis les temps anciens en Europe, le jeu des échecs a vécu une véritable révolution en 1992 lorsqu'un résidant de Howick, M. Daniel Brown, président et fondateur des *Jeux Annulus international*, inventait une nouvelle version de ce jeu au grand plaisir des élèves du primaire et du secondaire qui l'utilisent pour améliorer leurs résultats en mathématiques tout en s'amusant.

Cinq années plus tard, en 1997, le jeu est vendu à plus de 10 000 exemplaires dans 18 pays et utilisé dans 4 500 écoles canadiennes et américaines. Le jeu obtient un tel succès présentement qu'il sera présenté sur la télévision satellite américaine GE1 dans la cadre d'une émission de 30 minutes le 1er mars prochain.

Le PI

En quoi consiste ce jeu dont tout le monde parle? Le jeu appelé *PI* (le nombre 3,1416 qui détermine le rapport de la longueur de la circonférence à celle du diamètre) permet contrairement à sa version classique à plusieurs personnes de jouer en même temps.

Le modèle de base présente quatre sections courbées de couleurs différentes (bleu, orange, rouge et vert) et huit séries de pièces d'échecs. D'autres sections rectangulaires peuvent s'ajouter au *PI* pour ouvrir le jeu à un plus grand nombre de joueurs. Les sections rectangulaires d'extension sont offertes séparément.

Un projet régional

Le succès de ce jeu, Daniel Brown le doit à toute la communauté de la région. «Lorsque je me suis présenté pour la première fois dans les écoles primaires et secondaires de la région, les directeurs et les professeurs ont accepté de mettre le *PI* à l'essai dans leurs établissements. Je vous jure que les enfants n'ont pas mis beaucoup de temps à l'adopter», a-t-il noté.

Le plus étonnant dans cette histoire est que M. Brown a réussi à amasser un million \$ dans la région seulement. «Tous les investisseurs résident dans la région de Howick, Ormstown et Valleyfield. Sans leur contribution, le

projet n'aurait jamais vu le jour. Le succès du jeu prouve qu'on a pas besoin de demeurer à New York pour faire connaître notre produit et de le mettre sur le marché, a-t-il lancé du même élan.

Dans les écoles

Selon Daniel Brown, le jeu *PI* peut être présenté en classe facilement et rapidement par un professeur en suivant quelques consignes de base et ce même auprès des élèves qui ne connaissent pas les échecs: «Dans toutes les écoles, on retrouve au moins 4 élèves qui ont une connaissance de base des règles et du fonctionnement du jeu d'échecs conventionnel. Ces élèves doivent mettre leurs connaissances à contribution au reste de la classe», a-t-il affirmé.

De l'avis de Daniel Brown, le *PI* contribue à l'amélioration des résultats des élèves en mathématiques: «Des tests effectués dans les écoles ont révélé que l'utilisation de ce jeu a permis à des élèves d'augmenter leur moyenne de 20 points en mathématiques.»

Selon M. Brown, les écoles américaines se penchent de plus en plus sur les problèmes de compréhension de leurs élèves du primaire et cherchent des solutions. «Depuis les 30 dernières années, les systèmes d'éducation nord-américains favorisent la mémorisation en mathématiques, mais de plus en plus ils adoptent le jeu d'équipe pour résoudre les problèmes. Le *PI* s'inscrit parfaitement dans cette politique. Les Américains se demandent pourquoi les élèves du Québec réussissent si bien en maths. Des examens de mathématiques ont démontré que les jeunes québécois de 4e année qui utilisent ce jeu ont obtenu des résultats supérieurs ou égaux à ceux des élèves de 7e année aux États-Unis», a-t-il mentionné.

Au petit écran

Mais la popularité grandissante du *PI* chez nos voisins du Sud pourrait remédier à cette situation car la compagnie Turnvision de l'État de la Virginie a approché Daniel Brown l'automne dernier afin de réaliser une émission sur l'utilisation du jeu dans les écoles américaines. L'émission d'une durée de 30 minutes sera diffusée le 1er mars prochain sur la télé-

vision satellite américaine GE1 qui compte plus de 4 millions d'abonnés. De plus, elle sera rediffusée au cours de l'été 1997 sur les grandes chaînes télévisées américaines telles que PBS.

Voilà une occasion en or pour le promoteur de Howick de contribuer à l'amélioration des résultats scolaires de milliers d'autres enfants et de faire sourire leurs parents...



M. Daniel Brown a eu la chance de faire connaître son jeu aux néophytes de la région lors du Salon des opportunités d'affaires du Suroît qui avait lieu au printemps dernier. (Photo: H.T.)

GUIDE ANNUEL

MARIO DUMAS
Comptable Agréé
10 Delage, Ormstown
Tél.: 829-3466

Sullivan et Patenaude
Arpenteurs-géomètres
Assommoir des greffes de
A.W. Sullivan et L.A. Sullivan
Jacques Patenaude, A.G.
50 JACQUES CARTIER
VALLEYFIELD (Qc) J6T 4R3
TÉL.: (514) 373-5021
FAX: (514) 373-9429

Pierre Meilleur
Arpenteur
Géomètre
Tél.: 264-3090
31, rue York,

RENÉ DULUDE
INGÉNIEUR FORESTIER
1287 CH. GORE
HUNTINGDON

PILON, MÉNARD & PILON
NOTAIRES
CLAUDE PILON
CLAUDE MÉNARD
DOLORES PILON
62, rue Châteauguay,
HUNTINGDON
Tél.: 264-5336
Cessionnaire du greffe de
Roger Fortier
AUSSI BUREAU DE HOWICK
(Hôtel de Ville)

Voyages Ariane
829-3882
Les Galeries d'Ormstown

Agence de garde en milieu familial
16, rue Prince
Huntingdon
Tél.: 264-9766
Places disponibles pour vos enfants
Renée Guernon

ESPACE À LOUER
264-5364

ANNONCES CLASSÉES

POUR DES RESULTATS
TÉL.: 264-5364

HEURES DE
TOMBÉES
LUNDI MIDI

POUR ÊTRE BIEN RENSEIGNÉ
Abonnez-vous à la Source / Gleaner
pour seulement 30,50\$ par année

Réservez
Dimanche le 16 mars
Concert annuel de la St-Patrick
SOCIÉTÉ IRLANDAISE DE HUNTINGDON
19h15

8\$
TAXES
INCLUSES

FRANÇAIS & ANGLAIS
12\$
TAXES
INCLUDED

POUR 15 MOTS OU MOINS
PAYABLE À L'AVANCE

CHEQUE ou
COMPTANT



A VENDRE

FOIN à vendre. Tél.: 264-4409. (G)

EQUIPEMENT de bureau et carts de golf. Tél.: 829-2362. (01)

MOTONEIGE MACH 1 1989 Rave 583; très bonne condition, 4,600 milles, nouveaux skis de plastique, capot. Appelez Ryan Allen, 829-3673, soir. (02)

A LOUER

LOGEMENTS à Ormstown et Franklin Centre à louer. Tél.: 829-2362. (09)

HUNTINGDON, 4-1/2 et 3-1/2, au 5 rue Wellington. Tél.: 264-5165. (04)

LOGIS de 4-1/2 pièces, très propre, chauffage électrique, situé 9 Benni, Huntingdon, loyer \$345. mois. Tél.: 264-6098. (12)

3-1/2 A louer \$310/mois. Tél.: 264-6666. (F)

A LOUER

APPARTEMENT 3-1/2 avec salle de lavage, grand terrain, bien située. Disponible maintenant. Tél.: 264-5922. (F)

GRAND 4-1/2 moderne frais repeint dans le village de St-Antoine Abbé. Libre immédiatement. \$295./mois. Tél.: 377-6665, 377-9711. (F)

HUNTINGDON, grand 4-1/2 avec poêle, frigidaire, lave-vaisselle, stores, draperies, tapis et d'autres choses fournies. Tél.: 264-6893 ou 373-6779. (01)

APPARTEMENT au centre de la ville, réfrigérateur, poêle et climatiseur inclus. Aussi stationnement. Tél.: 264-2275. (I)

HUNTINGDON, grand 4-1/2 avec poêle, frigidaire, lave-vaisselle, stores, draperies, tapis et eau chaude fournies. Tél.: 264-6893 ou 373-6779. (01)

PERDU

UN chien femelle Cocker Espagnol blond de 8 mois et demi se surnom Kiki avec une petite chaîne dans le cou et son collier pour puces. Récompense \$100. si retrouvé sain et sauf. Tél.: Lucien Duval, 264-3054, 14 Chalmers, Huntingdon. (F)

OFFRE D'EMPLOI

BARMAID demandé(e), bilingue, pour travailler le soir. Pub La Diligence, Howick. Tél.: 825-2837. (F)

VOUDRAIT LOUER

URGENT, Groupe d'archéologue (4), site Droulers, recherche maison ou chalet meublé, 3 ou 4 chambres, région St-Anicet, Huntingdon, Ormstown, Dundee, pour les mois de mai, juin et juillet. Tél.: Michel Gagné de 9h à 18h au (514) 654-9414. (I)

VOUDRAIT ACHETER

MOULIN de discipline en bonne condition, à prix raisonnable. Laissez votre nom, numéro et adresse sur le répondeur. Tél.: 264-2505, Viki. (G)

OFFRE DE CARRIERE

CONSEILLER(E)S financier(e)s - Vous voulez être autonome, vous avez le sens des affaires et vous aimez communiquer. Si vous possédez un diplôme d'études collégiales ou universitaires, appelez-nous et faites carrière chez nous. Un programme d'avantages sociaux est disponible. Contacter Guy Lafrance ou Normand Bouchard au (514)445-4462 ou 1-800-363-7555. (A.V.D.L.) (F)

ANNONCES CLASSÉES
264-5364

Que votre année '97 soit
colorée de santé et de succès !



Louise Paré

Cours de dessin
& peinture offerts
827-2043

DENTISTES
• Dr. René Brisebois
• Dr. Jean-Michel Daoust
• Dr. Benoît Ménard
Ouvert 5 jours et 3 soirées
(Mar., Mer. et Jeudi)
264-3811
31 YORK, HUNTINGDON

Philippe Taillefer
Construction Générale
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL
INDUSTRIEL • RÉNOVATION
512, New Erin, Huntingdon
Tél.: 264-9213

CHRISTINE NIEUWENHOF
COMPTABLE
• Impôts (personnels et corporatifs)
• Tenue de livres (TPS, TVQ)
• États financiers • Comptabilité agricole
171 rue Chateaugay **264-3930**

AARON BOUSEL
PATIENCE MEIGS BOUSEL
SERVICE COMPLET
POUR PIANO
ACCORDEMENT, RÉPARATION
829-3517
PIANOS RECONDITIONNÉS

RESTAURANT
C-A-S-A
Tél.: 829-2302
VENEZIA
Souhaite à tous!
Une joyeuse
St-Valentin!
À la St-Valentin,
témoignez-lui votre
Amour en l'invitant
au restaurant
Choix de 12 superbes tables d'hôte
33 Lambton, Ormstown

DR. YVAN PERREAULT DENTISTE
OUVERT 4 JOURS
et 2 SOIRÉES (MARDI et JEUDI)
264-5251
79 WELLINGTON, HUNTINGDON
URGENCES - 264-3378

CONSTRUCTION JEAN LATREILLE INC.
264-3245
HUNTINGDON
• CONTRACTEUR GÉNÉRAL • RÉSIDENTIEL
• COMMERCIAL • INDUSTRIEL • RÉNOVATION
• PRODUITS EN CIMENT

Randonnée en traîneau «SLEIGH RIDE» ANNUELLE LES 8 ET 9 FÉVRIER '97
A PARTIR DE MIDI ***aucun frais d'entrée***
Dans un décor féérique, venez prendre l'air et profiter d'un tour de «SLEIGH RIDE» GRATUIT
BILLET EN VENTE À L'ENTRÉE • À VOLONTÉ
MENU: soupe, tourtière, fèves au lard, jambon froid, pommes de terre, dessert, breuvage.
• Licence complète • Chambre d'Hôte
• Musique disco les 2 jours • Bed and Breakfast
• Invitation spéciale à tous les attelages
212 rang St-Charles
ST-CHRYSOSTOME
Pour information et réservation
826-3358

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUHARNOIS
NO: 760-02-002272-966
COUR DU QUÉBEC
LES IMMEUBLES DANDURAND INC.
Corporation légalement constituée ayant son siège social au 27, rue Cross à Ormstown, Province de Québec, J0S 1K0, District de Beauharnois,
Partie Demanderesse
-VS-
CHRISTIAN LANGEVIN,
domicilié et résidant au 52, rue Lake à Huntingdon, Province de Québec, J0S 1H0, District de Beauharnois,
Partie Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, Monsieur Christian Langevin est, par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de la publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie du BREF D'ASSIGNATION et de la DÉCLARATION a été laissée au greffe de la Cour du Québec, du district de Beauharnois, à son intention.
De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'il sollicite.
Veuillez agir en conséquence.
Signé à Salaberry-de-Valleyfield, ce 28 janvier 1997.
Jocelyne Cyr
greffier de la cour du Québec
Me MARTIN FILION, avocat,
64, rue Nicholson, Valleyfield, Qué. J6T 4M8
Tél.: (514) 373-0241
Procureur de la demanderesse

Manon et Jean-Claude Chantigny
propriétaires
17 Montée du Lac
St-Barbe
373-9944
Pour Information...
Offre Québec
d'Immobilier
Québec
du Canada

présente le groupe
MUSIQUE ROCK PLUS
avec
Jean-Denis Laberge
et
Mickael Lefebvre
Samedi 8 février
Entrée gratuite • Bienvenue à tous

Reportage

La saison de la motoneige tarde à démarrer en Haut-Saint-Laurent

Hugues Théorêt
LA SOURCE

Avec les sauts d'humeurs de Dame Nature, il ne faut pas se surprendre de voir de moins en moins de motoneiges sillonner nos campagnes depuis quelques hivers.

Mais selon la présidente du Club du Lac Saint-François, Mme Fernande Langevin, l'absence de neige est bel et bien le seul obstacle que doivent surmonter actuellement les quelque 51 membres du club qui proviennent des municipalités de Ste-Agnès-de-Dundee, Sainte-Barbe, Saint-Anicet et Huntingdon. «Nous avons des ententes avec les agriculteurs pour des droits de passage sur les terres non labourées», a-t-elle précisé.

Fondé en 1971, le Club Lac Saint-François fait partie de la région 11 de la Fédération des clubs de motoneiges du Québec qui compte 30 clubs en Montérégie.

Signalisation et sécurité

L'une des tâches principales dont doivent s'acquitter les membres est l'entretien des sentiers et la mise en place de signalisation afin d'assurer la sécurité de tous. «La signalisation de chaque sentier doit être conforme avec les lois de la fédération. La plupart des accidents se produisent lors des traverses des routes et sur les cours d'eau où l'on ne retrouve aucune signalisation. Nous disposons d'une assurance de 5 millions \$ en responsabilité civile», a-t-elle expliqué.

En collaboration avec le ministère des Transports du Québec, la Fédération des clubs de motoneige du Québec, (FCMQ) qui compte 257 clubs de motoneigistes dont le réseau couvre 32 000 km de sentiers, vient de lancer une campagne de sécurité auprès des motoneigistes et du grand public.

Espérons que ces lois permettront de sécuriser la pratique de la motoneige car le Bureau du coroner a dénombré 31 décès de novembre 1995 à mars 1996. Cette année, déjà 14 motoneigistes ont perdu la vie au Québec depuis novembre dernier.

Projets de loi

Pendant ce temps, la Fédération québécoise des clubs de motoneige du Québec multiplie les démarches auprès du gouvernement québécois afin que la nouvelle loi 43 soit adoptée. Le projet de loi prévoyait une limite de vitesse de 70 km dans les sentiers mais la FCMQ a plaidé en faveur d'une limite de 100 km dans certaines zones précises.

Outre la vitesse, cette loi permettrait aux municipalités d'autoriser la circulation des motoneiges dans les centres-villes, baliser les voies ferrées pour le ministère des Transports via les MRC afin de permettre la création de corridors permanents pour les motoneiges.

Impacts économiques

La FCMQ a fait préparer un rapport préliminaire sur les impacts économiques directs de la pratique

touristique de la motoneige qui révèle que les retombées directes ont été de 397 millions de dollars en 1995-1996. De ce montant, 327 millions proviennent de la clientèle québécoise, 18 millions des Nord-Américains (hors Québec) et 52 millions de touristes outre-mer. En outre 450 000 personnes possédaient une motoneige alors que 995 000 personnes en ont conduit une. Les excursions de motoneige d'une journée et sans nuitée représentent 51 % des retombées (204 millions) et les voyages de motoneige comportant une nuitée, 193 millions.

Pour de plus amples informations au sujet du Club de motoneiges Lac Saint-François, vous pouvez communiquer avec Mme Fernande Langevin au 264-2650 et pour connaître les conditions des sentiers et les prévisions, vous pouvez appeler au 1-900-565-4000.

200 convives reçus comme des rois

Le 20 janvier 1997, plus de 200 personnes, qui ont recours aux services d'aide alimentaire de Moisson Sud-Ouest et de la Bouffe Additionnelle de Huntingdon, ont été reçus comme des rois au restaurant Giorgio à Valleyfield. L'événement était organisé par l'organisme Moisson Sud-Ouest, la banque alimentaire régionale qui a permis à La Bouffe Additionnelle de Huntingdon de

répondre à 362 demandes de panier de Noël pour un total 374 enfants et 685 adultes de la région au cours de la période des fêtes.

La coordinatrice Mme Pearl Gendron et les bénévoles de La Bouffe Additionnelle profitent de l'occasion pour remercier sincèrement tous les donateurs (trices) qui ont contribué au cours de la campagne de 1996.



Les hôtes, Francine Lanctôt et Michel Meloche (à l'arrière) accompagnent Mmes Pearl Gendron, de La Bouffe Additionnelle, et Gay Hamilton, directrice générale de Moisson Sud-Ouest.

Des doigts de jeunes fées



Grâce à l'initiative du Cercle des fermières de Saint-Anicet, les écolières de 5e année de l'école Centrale de Saint-Anicet suivent des cours de couture durant l'heure du dîner. Cette activité semble très appréciée des jeunes et des parents. (sur la photo de gauche à droite) : Mesdames Lise Brunet, Yolande Couture, Johanne Hurteau-Robidoux et Madeleine Beaulne accompagnent quelques initiées. (Photo : V.F.)



*La Commission Scolaire
de Huntingdon*

AVIS AUX PARENTS

INSCRIPTION POUR SEPTEMBRE 1997

Avis est donné aux parents demeurant sur le territoire de la Commission Scolaire de Huntingdon qu'il y aura inscription des élèves pour la maternelle de septembre 1997 selon les modalités suivantes:

JEUDI, 20 FÉVRIER 1997
de 8h45 à 12 et de 13h30 à 16h

AUX ÉCOLES:

Notre-Dame-Du-Rosaire, Ormstown
Omer-Séguin, St-Louis-de-Gonzague
Notre-Dame, Huntingdon
St-Joseph, Huntingdon

Centrale St-Antoine Abbé
Centrale, St-Anicet
Notre-Dame de l'Assomption
St-Stanislas-de-Kostka

Note: Pour les enfants admissibles à l'enseignement en anglais, nous vous informons que l'école Saint-Joseph offre un programme d'immersion en langue française.

Pour être admis à la classe de maternelle, l'enfant doit être né avant le 1er octobre 1992; un certificat de naissance grand format (qui précise les noms du père et de la mère) ainsi que la carte d'assurance-maladie seront exigés pour l'inscription, sauf pour les enfants inscrits au programme "Passe Partout" ou maternelle-maison" en 1996-1997.

Si vous ne détenez pas de certificat de naissance vous pouvez vous procurer un formulaire de demande au Palais de Justice de Valleyfield ou à Communication-Québec, (83, rue Champlain, Valleyfield) ou vous adresser à:

Direction de l'État Civil
2050 rue Bleury, 6e étage
Montréal, Québec H3A 2J5
Téléphone: 1-514-864-3900

Dérogation au régime pédagogique

La Commission Scolaire peut accorder une dérogation à l'âge d'entrée à la maternelle pour diverses considérations, après une étude du dossier de l'enfant. Cette exception touche les enfants nés entre le 1er octobre et le 31 décembre 1992. La dérogation pourrait être accordée de façon exceptionnelle pour un enfant né après le 31 décembre.

Les parents qui désirent des informations à ce sujet ou qui décident de se prévaloir de cette possibilité doivent entrer en communication avec M. Philippe Bélisle, directeur des services éducatifs, au no de téléphone suivant: 264-6191, poste 330 le plus tôt possible.

De plus, tout élève d'âge scolaire qui n'est pas inscrit pour 1996-1997 dans une école reconnue, tant au secondaire qu'au primaire, doit s'inscrire en communiquant avec la direction de l'école la plus rapprochée de son domicile avant le 1er avril 1997.

Maternelle à plein temps en 1997-1998

La Commission scolaire de Huntingdon prendra les dispositions requises pour offrir le service de maternelle 5 ans à temps plein dans toutes ses écoles primaires à compter du début de l'année 1997-1998, conformément aux orientations du ministère de l'Éducation. Des informations précises seront communiquées aux parents dès que nous connaîtrons les modalités d'organisation qui seront mises en place.

Service aux 4 ans

La Commission scolaire de Huntingdon offre des services aux enfants de 4 ans. Pour être admissible l'enfant doit être né avant le 1er octobre 1993. Pour l'inscription de votre enfant, veuillez téléphoner à Mme Jacinthe Leblanc au 264-6191, poste 341.

DONNÉ À HUNTINGDON, CE 27e JOUR DE JANVIER 1997.

Jean Beauchamp, Directeur Général

Nouvelles

Howick élève son taux de taxes de 6 cents

Les villageois de Howick subiront une hausse de taxes de 6 cents en 1997 alors que le taux de taxes global passera de 1,39 \$ à 1,45 \$, soit 1,16 \$ pour la taxe foncière, 0,10 \$ pour le règlement d'emprunt et 0,19 \$ pour la Sûreté du Québec.

À l'instar des autres municipalités du

Haut-Saint-Laurent, Howick a dû hausser son taux d'imposition pour défrayer les coûts supplémentaires reliés aux services de la SQ qui s'élèveront à 31 424 \$ en 1997.

La municipalité a adopté un budget de 487 066 \$ pour l'année en cours. (H.T.)

L'église Saint-Andrew de Hemmingford se refait une beauté

Hugues Théorêt
LA SOURCE

La fabrique de l'église Saint-Andrew de Hemmingford a reçu une subvention de 8 600 \$ pour le projet de restauration de son édifice dont les travaux sont évalués au coût de 11 500 \$.

Selon M. Andrew Latour, membre du comité de gestion de l'église Saint-Andrew et de la *Table de concertation du patrimoine de la Montérégie*, les travaux ont débuté en août 1996 et la première étape a déjà été complétée. La brique et la maçonnerie à l'extérieur de l'édifice, construit en 1890, ainsi que les moulures et le plancher ont été refaits.

Les travaux ont été interrompus pour la période de l'hiver et reprendront le printemps prochain. «Il ne reste que la peinture à refaire et les gouttières à réparer. Les travaux devraient être com-

plétés au cours de l'été», a-t-il mentionné.

La *Table de concertation de la Montérégie* a complété, le 5 décembre dernier, une première période d'analyse de dossiers pour les années financières 1995-1996 et 1996-1997. Au terme de cet exercice, elle a retenu, parmi les 54 dossiers reçus jusqu'en novembre 1996, 21 projets qui répondaient à certains critères qui visent essentiellement à favoriser le maintien de l'intégrité architecturale des immeubles et tiennent compte de l'urgence des travaux.

La subvention de 904 500 \$ est issue du protocole d'entente sur la gestion du programme d'aide à la restructuration du patrimoine religieux du Québec signé entre le ministère de la Culture et des Communications et la Fondation du patrimoine religieux du Québec.

La CDE du Haut-Saint-Laurent désire offrir le programme Travail indépendant sur l'ensemble du territoire de la MRC

Hugues Théorêt
LA SOURCE

Contrainte de devoir référer à la MRC de Roussillon les candidats au programme *Travail indépendant* (TI) qui résident dans les municipalités de Howick, Très-Saint-Sacrement, Saint-Chrysostôme et Saint-Jean-Chrysostôme, la Corporation de développement économique du Haut-Saint-Laurent a entrepris des démarches pour offrir ce service à ces municipalités situées sur le territoire de sa MRC.

Le commissaire industriel de la CDE, M. Pierre Brassard, a expliqué que le découpage des municipalités pour ce programme se fait par Développement Ressources Humaines Canada (DRHC) et le bureau qui dessert ces quatre municipalités est situé à Châteauguay, ce qui explique pourquoi les prestataires d'assurance-emploi désireux de participer à ce programme d'aide au démarrage à leur entreprise sont référés à la MRC de Roussillon à Saint-Constant.

«La responsable du programme *Travail indépendant*, Mme Nathalie Sauvé, a dû à certaines occasions référer des personnes résidant à Howick et à Saint-Chrysostôme à la SODER (Société de développement économique de la MRC de Roussillon) pour adhérer à ce programme. Cette situation ne fait, il va sans dire, pas l'affaire des maires de l'endroit car ceux-ci paient leur quote-part à la MRC Le Haut-Saint-Laurent pour s'assurer les services de la CDE», a-t-il noté.

Afin de remédier à cette situation, la

CDE a entrepris des démarches auprès de Développement Ressources Humaines Canada et de la SODER afin de rapatrier ce service sur l'ensemble du territoire de la MRC Le Haut-Saint-Laurent. Pour ce faire, la CDE souhaiterait pouvoir bénéficier des appuis politiques des quatre municipalités concernées, de la MRC et des députés.

Un appui de Howick

Déjà la municipalité de Howick a résolu d'appuyer les démarches des administrateurs de la Corporation de développement économique du Haut-Saint-Laurent en vue d'obtenir la gestion de ce programme sur son territoire. La résolution a été adoptée lors de la séance ordinaire du conseil du 20 décembre dernier et sera présentée au Conseil des maires de la MRC Le Haut-Saint-Laurent prochainement.

Selon M. Pierre Brassard, la CDE espère en venir à une entente d'ici avril 1997 lors de la négociation de l'entente annuelle de services avec le DRHC. Si la CDE obtient le feu vert, la CDE pourrait bénéficier d'une part budgétaire supplémentaire qui se retrouve présentement dans les coffres de la SODER de la MRC de Roussillon.

Rappelons que le programme TI s'adresse à une clientèle de prestataires d'assurance-emploi qui désirent fonder leur entreprise. Ce programme offert par la Corporation de développement économique a déjà permis le démarrage de 12 entreprises dans le Haut-Saint-Laurent depuis 1994.

Malgré une facture de 2 millions \$ de la SQ en 1997 La MRC Le Haut-Saint-Laurent n'envisage pas la création d'un corps policier régional

Hugues Théorêt
LA SOURCE

En dépit d'une hausse de 80 % des frais de services de la Sûreté du Québec, la MRC Le Haut-Saint-Laurent ne semble pas entichée à l'idée de créer un corps policier régional qui desservirait les 15 municipalités qui se trouvent sur son territoire.

Les municipalités régionales de comté du Québec avaient d'ailleurs jusqu'au 31 décembre 1996 pour faire parvenir au ministre de la Sécurité publique, M. Robert Perrault, une demande de dérogation à la loi modifiant la carte policière de la province. Dans le Suroît, seule la MRC de Vaudreuil-Soulanges a demandé à ce que les municipalités de Saint-Clet, Coteau-du-Lac et Saint-Lazare puissent bénéficier de leur propre corps policier, la Régie policière des Seigneureries, qui entrera en fonctions très bientôt.

De son côté, la MRC de Beauharnois-Salaberry étudie toujours la possibilité de confier aux corps policiers des municipalités de Valleyfield et de Beauharnois l'application de la loi sur tout son territoire.

Pendant ce temps, en Haut-Saint-Laurent, le Conseil des maires n'envisage toujours pas de créer un corps policier régional mais s'oriente plutôt vers la continuité avec la SQ.

Interrogé à ce sujet, le secrétaire-trésorier de la MRC Le Haut-Saint-Laurent, M.

François Landreville, pense qu'il ne serait pas avantageux pour le Haut-Saint-Laurent d'opter pour la création d'un corps policier régional et que le cas de Vaudreuil-Soulanges et de Beauharnois-Salaberry ne s'applique pas à la réalité du Haut-Saint-Laurent.

«Contrairement aux MRC de Vaudreuil-Soulanges et de Beauharnois-Salaberry, le Haut-Saint-Laurent ne compte aucune structure policière municipale existante ni aucune expérience de gestion policière. Il est plus facile d'agrandir un corps policier municipal déjà en place que d'en créer un nouveau», a-t-il expliqué.

Selon l'administrateur de la MRC, il en coûterait plus de trois millions \$ annuellement pour créer un corps policier régional pour le Haut-Saint-Laurent alors que la SQ coûtera près de 2 millions en 1997. De plus, M. Landreville soutient que l'expérience révèle que les policiers municipaux ont beaucoup plus le pouvoir d'imposer leur salaire en allant en arbitrage, ce qui n'est pas le cas pour les policiers de la SQ.

Pour sa part, le caporal Patrice Grégoire de la SQ de Huntingdon a soutenu que les municipalités ne paient en réalité que 50 % des coûts de la SQ. Selon lui, la SQ dispose de nombreux équipements et services dont peuvent bénéficier les municipalités. «La SQ possède des infrastructures au niveau des télécommunications, des hélicoptères et des escouades anti-gang que les corps policiers municipaux n'ont pas», a-t-il souligné.

Ligues de sacs de sable Cazaville mixte

Résultats du 29 janvier 1997

Plus haut carreau : Éloi Bouchard : 1300; simple Éloi Bouchard : 4400; double : Marcel Hart : 7150.

5 meilleures moyennes : 1. Marcel Hart : 3575; 2. Éloi Bouchard : 3490; 3. Irène Carrière : 3425; 4. Denise Bouchard : 3420; 5. Gyslain Harvey : 3390.

Positions des équipes : 1. Éloi Bouchard : 27; 2. Henry Légère : 48; 3. Irène Carrière : 54; 4. Isabelle Woods : 33; 5. Carmen Légère : 56; 6. Denise Bouchard : 52.



présente



<p>En vente maintenant</p>  <p>8 février 97</p>	<p>En vente maintenant</p>  <p>Samedi 22 février 20h</p>
<p>En vente maintenant</p>  <p>Vendredi 28 février</p>	<p>En vente maintenant</p>  <p>1er mars 97</p>
<p>En vente maintenant</p>  <p>14 mars 97</p>	<p>En vente le 24 février</p>  <p>Samedi 22 mars</p>

HEURES D'OUVERTURE 12H A 18H DU LUNDI AU VENDREDI

Commandes téléphoniques

Billets en vente à la billetterie de Valspec 169 Champlain, Valleyfield

OU  OU  OU 

373-5794

Sports et loisirs

Mini festival d'hiver de Howick les 15 et 16 février

La population de Howick vous invite au mini festival d'hiver qui prendra l'affiche les 15 et 16 février à Howick.

La journée de samedi offrira une gamme d'activités offertes aux jeunes par le Comité d'installations de la rivière des Anglais (CIRA), le mouvement Scouts et les pompiers volontaires de Howick.

Un tournoi de curling familial débutera à 9 h au Club de curling de Howick. Pour vous y inscrire, vous devez communiquer avant le 13 février au 825-2234. Un tournoi de volleyball se tiendra à compter de 13 h à l'école élémentaire de Howick pour les enfants de 9 à 13 ans et pour les 13 ans et plus. Des prix seront offerts aux participants qui doivent s'inscrire avant le 14 février en

communiquant avec Patsy McCartney au 825-2606, Carole Bulmer (825-0073) ou Ronnie Buchanan (825-2656).

Pour ceux et celles qui voudront s'amuser dans la neige, des activités de glissade, de patinage libre et de volleyball sur neige seront organisées sur la rivière des Anglais de 13 h à 16 h. Les inscriptions pour le volleyball se feront à midi. Du chocolat chaud, du café et des biscuits seront vendus sur place.

D'autre part des joutes de soccer sur neige (pour les 6 à 8 ans et les 9 à 12 ans) et du baseball auront lieu au parc municipal. Enfin de 16 h à 20 h, les pompiers tiendront un souper spaghetti bénéfique à l'école élémentaire de Howick. (V.F. tr. H.T.)

Partie de hockey au profit des bout'chous de l'école Notre-Dame

Pour une deuxième année consécutive, un comité formé de professeurs de l'école Notre-Dame de Huntingdon et de parents organise une partie de hockey bénéfique qui opposera les ambulanciers et les policiers aux pompiers de la région qui se tiendra le samedi 15 février 1997 à compter de midi à la patinoire régionale de Huntingdon. Les fonds amassés seront utilisés pour permettre aux classes de

maternelle et de maturation de l'école Notre-Dame de Huntingdon de suivre des cours de sécurité aquatique à la Cité des Arts et des Sports à Valleyfield l'été prochain.

Les billets sont disponibles à l'école au prix de 3,00 \$. L'admission est gratuite pour les enfants de 12 ans et moins. Des prix de présence seront offerts aux participants.

Chausser les patins peut rapporter gros!

Ils sont venus par centaines chausser les patins le samedi 25 janvier dernier à la patinoire régionale de Huntingdon pour participer au Patin-O-Thon du hockey mineur de Huntingdon. Selon les organisateurs, près de 14 000 \$ ont été amassés grâce aux efforts soutenus des participants et à la générosité des commanditaires. (Photo : V.F.)



Hockey féminin : le midget A+ obtient une 2e place à Norwood (N.Y.)

Autrefois réservé aux garçons, le hockey féminin est devenu l'une des activités favorites des filles. À ce chapitre, la région de Huntingdon est fort bien représentée avec plusieurs équipes fort

compétitives dont la formation A+ (sur la photo) qui a terminé en 2e position lors du tournoi midget Norfolk Norwood qui avait lieu aux États-Unis récemment. (H.T.)



(Derrière) : Mark Shewchuk, Kerri Erskine, Heidi Duheme, Ginette Moore, Larry Cluff, Karlee Cluff, Melissa Duheme, Kevin Duheme, Jessica Duheme (première rangée) : Lisa DeRepentigny, S. Moore, J. Cluff, A. Roy, M. Shewchuk.

Carnaval de Hemmingford du 10 au 16 février

Les sportifs seront choyés cette année par la multitude d'activités sportives prévues au programme du carnaval de Hemmingford qui se déroulera du 10 au 16 février 1997.

La journée du 10 février sera consacrée aux enfants. Ceux-ci pourront s'adonner au ski de fond et à la sculpture sur glace en groupes. En outre, les joutes de hockey sur glace et de ballon-balai se succéderont jusqu'à 20 h 30.

La journée du dimanche 11 février

sera marquée par les randonnées de chiens de traîneaux pour les enfants. Les sports d'hiver reprendront l'affiche en après-midi avec du curling, du hockey et du ballon-balai.

Les activités se poursuivront du lundi au vendredi avec du patinage libre, du hockey et une foule d'autres attractions. Pour en savoir plus, consultez le programme dans le journal et communiquez avec le Centre récréatif de Hemmingford au 247-9011. (V.F. tr. H.T.)

CENTRE RÉCRÉATIF HEMMINGFORD

CARNAVAL D'HIVER

1997

10 au 16 février

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
14h30 - 17h00 Patinage libre 18h00 - 19h00 Hockey 19h00 - 20h00 Matchs ligue de Hockey 20h00 - 21h30 Matchs Ligue de Hockey	14h30 - 17h00 Patinage libre 18h00 - 19h00 Hockey Garçons (Filles) (7-12 ans) 19h30 - 21h00 Ballon-balai Femmes vs Garçons (13-17 ans)	14h30 - 17h00 Hockey 18h00 - 19h00 Patinage libre 19h00 - 20h00 Hockey 13 - 17 ans 20h00 - 21h30 Hockey hommes (18 ans +)	14h30 - 17h00 Patinage libre 18h00 - 19h00 Hockey 19h00 - 20h00 Matchs ligue de Hockey 20h00 - 21h30 Matchs Ligue de Hockey	14h30 - 17h00 Hockey 18h00 - 21h30 Patinage libre	9h00 - 10h30 Hockey Garçon et Filles (7-12 ans) 10h30 - 12h00 Hockey 13-17 ans 12h00 - 13h30 Hockey Hommes (18 ans +) 13h30 - 15h00 Ballon-balai 16h00 - 19h00 Matchs ligue de Hockey 19h00 - 20h30 Matchs Ligue de Hockey	12h00 - 15h30 Randonnée de Traîneaux de chiens (enfants) 10h00 - 16h00 Curling "pour plus d'info: contactez Alex Ross
<p>M. Daniel Veilleux Directeur Général Caisse Populaire Desjardins de Hemmingford Guichet automatique accessible 24 heures 503 Avenue Champlain Hemmingford (Québec) (514) 247-2741</p> <p>MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD Mario Fortin, Maire Conseillers(ères): Siège #1 Normand Lussier, Siège #2 Carman Dugal Siège #3 Claude Malheur, Siège #4 Wilfrid Desjardins Siège #5 Surlin Blais-Lacasse, Siège #6 Drew Somerville Sec. tris.: Diane Lavigne, inspecteur mun.: André Levevy</p> <p>Stedmans V&S VARIÉTÉS GERALD SMITH INC. VÊTEMENTS - CHAUSSURES - PEINTURE C+L 504 CHAMPLAIN, HEMMINGFORD TEL.: 247-2088</p> <p>MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD Donald Hadley, Maire Conseillers Siège #1 Alex Ross, Siège #2 Bruce Munro Siège #3 Clarence Bourdon, Siège #4 Lucien Viau Siège #5 Michel Prieur, Siège #6 Karl Kramell</p> <p>CARRIÈRES DUCHARME • PIERRE DÉTAILLE • PIERRE NATURELLE • BRIQUE TÉL.: 247-2787 FAX: 247-2908 564 COVEY HILL RD., HEMMINGFORD</p> <p>POMMES ENDERLE INC. 514 Fisher, Hemmingford Tél.: 247-2463 Fax: 247-2482 EMBALLERS & GROSSISTES... IMPORTATEURS & EXPORTATEURS</p> <p>Pierre Arnoldi, B.A.B.Ph. L.Ph pharmacien 471 Frontière, Hemmingford, 247-3555</p> <p>ÉPICURIEN LA MOISSON FINE FOODS • Noix & épices en vrac • Fruits et légumes • Charcuterie • Produits européens • Kits de bière et vin GROS ET DÉTAIL 491 A Frontière, Hemmingford Tél.: (514) 247-2177 John ou Gabriella Kestelberger</p> <p>Groupe La Mutuelle DIANE LEVIE • Planification financière • Assurance-Vie • Assurance invalidité • Régimes d'épargne • CPG • REER/FEER • Avantage sociaux Tél.: Maison 247-2550</p> <p>R. ALEXANDER ROSS COMPTABLE AGRÉE 692 ROUTE 219, HEMMINGFORD 247-3223</p>						